

Point 4.2 de l'ordre du jour :

Renouvellement ou non des mandats de 4 administrateur-riche-s

Résumé

Lors de la réunion du Conseil d'administration de mars 2022, le CNG confirme l'utilisation des indicateurs clés de performance (ICP) élaborés afin d'évaluer la performance de chacun des administrateur-riche-s. Le CNG a désormais finalisé sa démarche et commencé l'évaluation de la performance de quatre administrateur-riche-s qui servira de base au renouvellement de leur mandat. Ce document fait le point sur les progrès réalisés à ce jour.

Action requise

Il est demandé au Conseil d'administration :

- 1 - Prendre note** de l'état d'avancement de l'évaluation de la performance des quatre administrateur-riche-s concerné-e-s, y compris le statut du renouvellement de leur mandat respectif.
- 2 - d'approuver** la recommandation faite par la représentante du CNG durant la réunion du CA.

Situation

En mars 2022, le CNG confirme que l'évaluation de la performance des quatre administrateur-ric-e-s suivant-e-s sera effectuée à l'aide des ICP agréés aux fins d'évaluation de la performance des administrateur-ric-e-s suivant-e-s, à savoir : **Professeur Isaac Adewole, M Ulukbek Batyrgaliev, Professeur Rose-Marie Belle Antoine et M. Jacob Mutambo.**

Dès le début du process, M. Jacob Mutambo fait part de sa décision de ne pas se porter candidat au renouvellement de son mandat pour raisons personnelles. Le CNG accepte donc de faire un entretien de sortie avec lui dans le but de tirer des enseignements de son expérience d'administrateur. Suite à cette décision, le CNG prévoit alors de procéder à l'évaluation des trois autres administrateur-ric-e-s.

En avril 2022, le CNG élabore une démarche se déclinant en 3 étapes et lance le process. Il s'agit de finaliser la note conceptuelle et le questionnaire conçu autour des six ICP (présence, réponse en temps utile au formulaire de conflits d'intérêts/de rôles, participation à la réalisation des priorités du Conseil, réactivité, contribution au Conseil, code de conduite). En plus des six ICP, une suggestion sur la formation et le développement est demandée de chaque administrateur-ric-e participant au processus.

Les étapes suivantes sont suggérées :

Étape 1 : Auto-évaluation du membre du Conseil (semaine 1)

Chaque administrateur-ric-e concerné-e partage son auto-évaluation, sa notation sur une échelle de 1 à 10 (1 étant la plus basse et 10 la plus haute) aux réponses aux questions et les informations descriptives à l'appui de la notation. Lui sont également demandées des suggestions de formation et de développement.

Étape 2 : Evaluation du/de la Président-e du Conseil (semaine 2)

Après les commentaires du/de l'administrateur-ric-e, le questionnaire est transmis à la Présidente du Conseil afin qu'elle évalue les six mêmes questions. La Présidente organise une réunion de 30 minutes avec chaque membre si cela est nécessaire pour se mettre d'accord sur une évaluation commune.

Étape 3 : Retours du CGN (semaine 3)

Enfin, après les commentaires du de/la Président-e du Conseil, le questionnaire est transmis au CNG à fins de revue. Le CNG organise une réunion avec chacun-e des administrateur-ric-e-s ; discute de la performance ; convient du renouvellement du mandat en fonction de la performance ; identifie les domaines de formation et de

développement de l'administrateur-riche ; échange sur le plan provisoire (par exemple, le calendrier, le format et les détails) de la formation ; prépare un rapport.

Calendrier :

Le CNG a établi le calendrier suivant pour la réalisation de l'évaluation de la performance des comités du Conseil :

- 1^{ère} semaine (2-13 mai) : Le questionnaire d'être complété par les administrateur-riche-s
- 2^{nde} semaine (16-20 mai) : Retours de la Présidente du CA et réunion avec le CNG afin de discuter des conclusions.
- 3^{ème} semaine (23-27 mai) : Le CNG de se réunir avec les administrateur-riche-s dont la performance fait l'objet d'une évaluation.

Le CNG conclura le process d'ici la fin mai 2022. Les conclusions seront communiquées au CA par le/la représentant-e du CNG lors de la réunion du CA en juin 2022.

Recrutement

Après avoir communiqué les conclusions du process, le CA continuera sa recherche de candidat-e-s aux postes vacants jusqu'à ce que le/la/les candidat-e-s approprié-e-s ait/aient été identifié-e-s grâce au processus de recrutement du CNG.

Coordinateur et coordinatrice du CNG

Neish et Jona sont chargés de cette activité au sein du CNG.